

## PATHOLOGIE DU BÂTIMENT

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

### DURÉE

1 journée en présentiel de 7 heures, de 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

### PUBLIC VISÉ

- Transactionnaires, gestionnaires techniques de patrimoine immobilier, syndic de copropriété
- Aucun prérequis nécessaire

### OBJECTIFS

Maîtriser la connaissance des différents éléments constitutifs d'un immeuble et savoir analyser les désordres pathologiques afin de préconiser les remèdes appropriés

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
  - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui
  - la projection de documents ou graphiques,
  - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges
- La formation sera animée par M. Frédéric LORIOT : expert dans le domaine de la gestion technique du patrimoine immobilier

### CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

#### DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30

#### Accueil (20 min)

Présentation par le CEPSO  
Tour de table et évaluation des niveaux

#### Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier (1h)

Remise du code de déontologie  
Rappel des fondamentaux  
Questions – Réponses

#### 1<sup>ère</sup> Partie : Compréhension des caractéristiques constructives des bâtiments (45 min)

- Typologies d'immeubles de logements et bâtiments tertiaires
- Critères de vieillissement des ouvrages

#### Pause (15 min)

#### 2<sup>ème</sup> Partie : Technologie des fondations jusqu'au faîtage - Situation pathologique (1h15)

- Description des techniques de construction et matériaux mis en œuvre
- Identification des désordres et des dégradations les plus couramment rencontrés
- Application de solutions de traitement de l'humidité

### Pause déjeuner (1h)

- Méthode d'identification des causes des désordres structurels
- Description de l'étude de sol
- Présentation des reprises en sous œuvre

Périmètre technique étudié :

- Le terrassement
- Les fondations et les structures porteuses
- Les façades
- Les menuiseries extérieures
- Les charpentes
- Les toitures en pentes
- Les toitures plates

### Pause (15 min)

### 3<sup>ème</sup> Partie : Typologie et mode de fonctionnement des équipements techniques (1h30)

Périmètre technique étudié :

- Le chauffage et production ECS
- La ventilation mécanique
- Les pompes à chaleur
- L'aérovoltaïque

### Conclusion de la formation (30 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction  
Tour de table et bilan de la formation

### FIN DE LA FORMATION : 17h30

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, les stagiaires signent une feuille de présence.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

### COÛT DE FORMATION

- 342 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 285€ HT)
- 444 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 370 € HT)
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

### ACCESSIBILITÉ

Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre besoin, merci de nous en informer dès l'inscription pour étudier ce qu'il est possible de mettre en place.

*Dernière mise à jour : 11 janvier 2022*